



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Avis de vacance de poste N° IRC4424

Date limite de dépôt des candidatures: 23 août 2017

Titre	Directeur de la Division du Centre d'investissement (TCI)
Classe	D-2
Numéro du poste	0017418
Lieu d'affectation	Rome (Italie)

Fonctions et responsabilités

La Division du Centre d'investissement (TCI) aide les pays à accroître et à améliorer les investissements dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'agriculture, de la réduction de la pauvreté, du développement rural, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'atténuation du changement climatique et/ou de l'adaptation à ses effets, conformément au Cadre stratégique et aux objectifs stratégiques de la FAO. Elle apporte aussi son concours aux gouvernements et aux parties prenantes dans les pays, en partenariat avec les institutions financières internationales, en ce qui concerne la planification stratégique et la mise en œuvre de leurs opérations d'investissement, afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de croissance, de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire et de nutrition et les objectifs de développement durable. La Division est également chargée de coordonner les activités de la FAO avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et elle prête son concours à la conception d'opérations financées par le Fonds vert pour le climat. TCI est une division multidisciplinaire composée de trois services à vocation régionale et d'une équipe consultative.

Sous l'autorité générale du Sous-Directeur général chargé du Département de la coopération technique, qui lui indique les grandes orientations, et avec toute la latitude nécessaire pour exercer un jugement indépendant, planifier, organiser et gérer les programmes et le personnel de la Division, le Directeur est appelé à:

- apporter une vision stratégique, donner des instructions et assurer la qualité des activités de l'Organisation à l'appui des investissements;
- coordonner la planification du programme de travail et en assurer la qualité technique et l'exécution par le personnel et par les ressources humaines hors personnel, avec le soutien des chefs de service et du Directeur adjoint de la Division;
- assumer la responsabilité générale de la gestion du programme de travail et budget biennal de la Division, du contrôle de la qualité, du suivi de l'état d'avancement des activités et de l'établissement de rapports, à l'appui du Cadre stratégique de la FAO et conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats;
- assurer la liaison et la coordination avec les États Membres de la FAO, les institutions financières internationales partenaires, l'ONU, les institutions spécialisées du système des Nations Unies et d'autres organismes mondiaux, régionaux et nationaux, et leur fournir des informations, des avis et un soutien au sujet du programme de travail de la Division, des besoins d'appui technique, du programme de renforcement des capacités (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur) et des produits d'information;
- veiller à ce que la Division formule des projets et programmes de terrain vastes et complexes en collaboration avec d'autres divisions et départements, ainsi qu'avec les bureaux régionaux et sous-régionaux de l'Organisation, et fournir des orientations et un soutien aux programmes d'action prioritaire;
- aider et conseiller le Sous-Directeur général chargé du Département de la coopération technique et, selon qu'il conviendra, d'autres divisions et bureaux au Siège, ainsi que les bureaux décentralisés, dans les domaines relevant de la compétence de la Division;
- collaborer avec les États Membres, les institutions financières internationales et autres partenaires de développement, l'ONU et les institutions spécialisées du système des Nations

Unies ainsi qu'avec le secteur privé en encourageant les investissements du secteur public et du secteur privé dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural;

- représenter l'Organisation à des réunions de haut niveau et autres événements ayant trait à des questions relevant du mandat et des domaines d'activité de la Division.

Conditions générales

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en économie, agronomie, génie des infrastructures rurales, sciences de l'environnement, gestion des ressources naturelles, gestion des services publics, administration d'entreprise, politiques publiques/administration publique ou autres disciplines étroitement apparentées.
- Vaste expérience de la planification et de la gestion de projets et programmes de développement agricole et rural dans des pays en développement.
- Bonne connaissance des politiques et procédures en vigueur chez les principaux partenaires internationaux dans les domaines du financement et du développement, comme le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat.
- Qualités en matière d'administration et compétences intellectuelles et techniques reconnues et de haut niveau dans les domaines pertinents.
- Connaissance courante de l'anglais, de l'espagnol ou du français et connaissance moyenne d'une autre de ces trois langues ou de l'arabe, du chinois ou du russe.

Compétences en matière d'encadrement

Être axé sur les résultats: Assumer la responsabilité de l'obtention des résultats fixés dans le Cadre stratégique de la FAO – **Encadrer, mobiliser et responsabiliser:** Cordonner, diriger, faciliter et reconnaître les efforts fournis par l'équipe, créer un environnement favorable et aider les autres à réaliser et à développer leur potentiel – **Communiquer:** Encourager une communication ouverte et transparente et y contribuer – **Partenariat et promotion:** Promouvoir des idées et développer des partenariats afin de faire progresser le travail de l'Organisation – **Mise en commun des connaissances et amélioration continue:** Chercher continuellement à améliorer ses propres connaissances, compétences et méthodes de travail ainsi que celles d'autrui – **Réflexion stratégique:** Prendre des décisions pertinentes et cohérentes conformes aux stratégies et aux objectifs généraux.

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.

Rémunération

La FAO adhère au régime commun des Nations Unies en matière de traitements, d'indemnités et autres prestations. Des renseignements généraux à ce sujet sont en ligne sur le site web de la Commission de la fonction publique internationale: http://www.un.org/Depts/OHRM/salaries_allowances/salary.htm.

Comment postuler

Pour présenter une candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne que vous trouverez sur le site iRecruitment à l'adresse <http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/fr/>. Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire de iRecruitment seront prises en considération.

Les avis de vacance de poste seront retirés du site iRecruitment à 23 h 59 (heure de l'Europe centrale) le jour de la date limite de dépôt des candidatures. Les candidats sont encouragés à présenter leur candidature largement avant la date limite.

Pour toute question ou toute demande d'aide, prière de s'adresser à: iRecruitment@fao.org.